

# Habitat créole et résistance culturelle

**Bernard Chérubini\***

Le démarrage d'un programme de recherche pluridisciplinaire sur l'appropriation sociale et spatiale du littoral dans les sociétés créoles et les pays de la zone océan Indien nous a conduit à nous interroger, presque naturellement, sur les rapports que les formes modernes de l'appropriation de l'espace, liées à la poussée croissante de la « société de loisirs » ou au tourisme, pouvaient avoir avec les formes traditionnelles d'appropriation. Les exemples cités ici concernent les sociétés créoles de la Guyane française, département d'outre-mer arrimé au continent sud-américain qui compte environ 320 km de littoral atlantique (environ 150 000 habitants pour une superficie de 90 000 km<sup>2</sup>) et de La Réunion, île de l'océan Indien, dont le littoral s'étalerait sur 215 km (environ 705 000 habitants pour une superficie de 2 500 km<sup>2</sup>). Dans certains lieux, le mode actuel d'appropriation de l'espace de ces régions littorales et fluviales peut être lu comme autant d'expressions des valeurs traditionnelles : la robinsonnade des premiers temps, des populations libres, affranchies, marronnes ou autochtones, autant d'expressions de la résistance à l'hégémonie des formes d'habitat contemporaines. La société de loisirs provoque un retour à la nature : carbets le long des fleuves en Guyane, abattis et jardins d'agrément, aires de pique-nique aménagées, kiosques sur le littoral et dans les Hauts de La Réunion, autant d'expressions d'une imagination collective vivante.

Notre objectif est de partir du constat de cette recomposition permanente de l'espace pour retrouver quelques fondements de la structure spatiale et de l'expression des rapports sociaux : le langage architectural qui exprimerait un véritable savoir anthropologique, une transmission des fondements de l'organisation de l'espace et de l'organisation sociale mais, en même temps, l'expérience d'une reconstruction très personnelle du monde social. La démarche est de ce point de vue identique à celle que nous appliquons pour l'étude du localisme (Cherubini, 1998). On doit partir d'un travail sur les éclatements de

---

\*ISPED, Université Victor-Segalen Bordeaux 2, 146 rue Léo-Saignat, 33076 Bordeaux

mémoire (Jeudy, 1990), les éléments de l'histoire de l'habiter, pour découvrir en quoi le localisme s'exprime à travers des performances où la collectivité fait l'expérience de sa propre reconstruction du monde (Cherubini, 1998).

L'espace concerné par notre observation dépasse la question théorique de l'architecture traditionnelle ou de l'habitat vernaculaire. Mais l'habitat créole en temps qu'espace social, comme par exemple, l'espace d'un festival ou celui d'une structure muséographique, est l'expression d'une autre authenticité que l'on se doit d'appréhender par et pour son contenu esthétique, par et pour son existence symbolique, en tant que processus de codification des différences culturelles ? On partira donc du principe que cet habitat créole, en Guyane comme à La Réunion, est un concentré d'objets symboliques, un langage, un texte vivant, et qu'il est possible d'y retrouver des expressions de la résistance à l'hégémonie des formes d'habitat contemporaines. Sous quelles formes ? En quelles occasions ? Que faut-il retenir, en fait, comme corpus ?

Le sujet est trop vaste pour être abordé à l'intérieur d'une seule et même analyse qui regrouperait des exemples pris dans les quatre DOM (départements d'outre-mer) : Martinique, Guyane, Guadeloupe, Réunion. L'entrée thématique "campements, cabanes et cabanons" convient en revanche pour une première approche des formes de résistance à la dévernacularisation. On se limitera ici à présenter le cadre d'analyse que nous avons retenu pour cette approche (dont les premières enquêtes qui sont tournées vers le tourisme domestique viennent tout juste de démarrer) et celle, plus générale, de l'appropriation spatiale et sociale du littoral qui concerne, en premier lieu, le contexte d'émergence des sociétés créoles dans leur ensemble et, en second lieu, le mode d'appropriation choisi pour faire émerger, dans "l'ici et maintenant", les formes vernaculaires de cet habitat<sup>1</sup>.

### **La robinsonnade comme processus sociologique de créolisation.**

Le processus de créolisation mis en place en Guyane française et à La Réunion, respectivement à partir de 1604 et de 1664 (dates de la prise de possession officielle de ces terres par le roi), a généré un système culturel créole qui se décline en autant de modèles qu'il existe de sociétés créoles, c'est-à-dire de conditions socio-historiques et socio-culturelles du développement de ces sociétés coloniales. Chacune des situations envisageables diffère immédiatement de la précédente par

---

<sup>1</sup> Cette recherche fait partie du programme pluriformation (PPF) "Pôle mer" : resp. C. Conand et R. Robert, du contrat quadriennal recherche de l'Université de La Réunion.

le rôle essentiel des facteurs écologiques (les “Bas” et les “Hauts”, les “mornes”, l'écosystème forestier, les savanes du littoral, etc.) et l'impact de l'origine des populations transplantées, qu'elles soient au contact des populations autochtones comme en Guyane, ou qu'elles créent un *terminus a quo* comme à La Réunion.

Les techniques archaïques de construction et d'habitat, celles qui furent mises en place lors des débuts de cette société d'habitation, expriment un équilibre entre l'homme, ses activités et la nature, une première série de formes vernaculaires de l'habiter réunionnais et guyanais (carbets, cases, paillotes) qui se retrouveront projetées à travers l'évolution des formes architecturales de la période coloniale, puis, de celle, plus récente (depuis 1946), de la départementalisation. L'habitat est de ce point de vue le fruit d'une transformation progressive de la logique de l'urbanisation : des premiers temps de la société d'habitation et de la société de plantation, lorsque l'on se construit un abri, une hutte, puis une paillote ou une case, un kalbanon ou un carbet, une grande case ou une maison de maître (Buisseret, 1980 ; Bonniol, 1982 ; Moreau, 1985 ; Barat, 1994), à la départementalisation, avec le souci assez constant d'imiter la métropole, y compris sur le plan de l'habitat et de l'aménagement du territoire. On va certes retrouver des logiques traditionnelles comme en particulier, à travers le “mitage” : la loi du partage des terres et celle de la case dans le “rond de la cour” (Mas, 1994). Mais la cabane en temps qu'espace intermédiaire, transitionnel, reste bien présente dans les transformations progressives de cet habitat créole, comme extension d'une habitation principale, abris ou résidence secondaire, au sens moderne ou plus traditionnel du terme.

L'habitat traditionnel en Guyane reste néanmoins celui qui a pris corps au moment de la rencontre entre une population autochtone amérindienne vivant sur le littoral et les premiers colons européens, que ces derniers fussent ou non accompagnés d'esclaves en petit nombre ou en masse. Il aura fallu, comme chez les Marrons, dès les premiers temps (Price, 1983), s'abriter, construire des cases et des carbets pour résister aux intempéries, aménager des espaces de culture et de production de vivres, constituer des unités de résidence pour des groupes et des cellules familiales. Sans aller jusqu'à sombrer dans l'angélisme ou l'idéalisation, je crois, avec R. Chaudenson (1992), que le fait de vivre dans des conditions de vie quotidienne proches de la robinsonnade (travailler aux champs, chasser, pêcher, souffrir des mêmes maux, connaître le même manque de nourriture dans le même dénuement) aura permis aux hommes et aux femmes de ces sociétés créoles forger les traits de l'organisation de l'espace domestique (structure de la maison, de la cour, de l'habitation de base) et de

l'espace social qui dominera par la suite quel que soit le groupe social concerné (maîtres ou esclaves, marrons, libres, affranchis, engagés, etc.).

Les emprunts réciproques sont à la base de la formation de la société d'habitation. On peut citer par exemple le témoignage du père Jean-Baptiste Delawarde (1980) qui, s'établissant en 1941 auprès des Galibi de la Mana et du Bas-Maroni, a pu décrire le carbet galibi et le petit carbet avec la toiture du carbet qui est en feuilles de *maripa*, les poteaux de *mécoua*. En 1952-55, J. Hurault (1970) a décrit les villages permanents et les habitations temporaires des Noirs réfugiés Boni de la Lava et du Haut-Maroni (Boniville, Lapé, Tabiki, Assissi, L'Enfant Perdu). Ces dernières sont très sommaires et constituent de simples campements pour des habitations de culture : des cases dont les parois sont en feuilles de palmier tressées et qui ne comportent ni ornement, ni sculpture, ni peinture. Ces petites cases sont moins raffinées que les cases des villages principaux et pourraient donc constituer des sortes de cabanons ou des cabanes au sens plus occidental du terme, pour l'activité de maraîchage et les cultures vivrières (logements temporaires). Mais cette distinction par la taille de la construction reste, à notre avis, peu satisfaisante.

Chez les Amérindiens, on sait que la grande hutte collective (150 à 200 personnes), correspondant à un groupe de parenté, a parfois été confondue avec un grand carbet servant pour des rituels (un équivalent de salle des fêtes). Le carbet de forme ovale avait 60 à 90 pieds de long et pouvait contenir 120 hamacs (Verin, 1967). Les évolutions plus récentes de cet habitat ont été décrites par de nombreux observateurs : en particulier la présence de cases hermétiquement closes avec des parois tressées pour se protéger des moustiques, abritant trente à quarante Indiens (description faite par le Père Fauque en 1736). L'architecture vernaculaire, censée nous informer directement sur les savoirs partagés par un groupe ou une communauté, propose en général des typologies de l'habitat.

Ainsi, à La Réunion, sous le vocable case, on va retrouver, selon J. Defos du Rau (1960), quatre types principaux de case : la case élémentaire à double pente dite paillote, la case de bardeaux à toit pavillon, la case-villa et la riche demeure. L'utilisation de différents matériaux va nous permettre de retrouver en partie la typologie sommaire que nous avons déjà signalée entre Petits-Blancs et Noirs qui est présentée dans l'*Atlas des DOM* (1975), mais sous une autre forme : la case en paille ou paillote avec une toiture et des parois en vétiver des Hauts est associée aux Petits-Blancs des Hauts, la case en paille de canne sur la côte Est et celle en calumet tressé de la côte ouest aux populations d'origine africaine ou indienne. Cet habitat a certes évolué considérablement, au point qu'on évoque régulièrement une perte de valeurs

symboliques traditionnelles. Quelques sites touristiques reproduisent ou se proposent de reproduire cet habitat de paillotes ou de cases-en-paille. Les sites authentiques de paillotes restent difficiles à identifier ? Que reste-t-il dès lors comme terrain d'observation ?

L'ethnologue des sociétés créoles, pratiquant ce que l'on pourrait appeler une démarche d'ethnographie historique (J. et J. Comaroff, 1992), s'intéresse aux formes d'habitat, donc aux techniques archaïques de construction qui furent mises en place lors des débuts de ce que l'on appelle la société d'habitation, l'époque qui précède l'arrivée massive des esclaves et l'hégémonie de la société dite de plantation, celle des grosses propriétés sucrières qui architecturalement, correspond à l'édification des grands domaines, des villas créoles, des grandes maisons créoles, etc. On peut reconstituer l'expression de cet équilibre entre l'homme, ses activités et la nature, une première série de formes vernaculaires de l'habitat réunionnais et guyanais (carbets, cases, cases en bois ou cases en paille, etc.), quelques formes évoluées de cet habitat et des aménagements progressifs apportés à l'architecture vernaculaire. Mais la démarche est souvent hasardeuse. L'accent est plutôt mis sur l'architecture des grands domaines.

On va néanmoins retrouver ces formes dans des circonstances très différentes de peuplement, liées à des phases de développement économique, à des lieux et des écosystèmes spécifiques, à des relâchements de la pression sociale sur des groupes et des populations qui pourront se laisser aller à la robinsonnade et, pour les périodes les plus récentes, à la culture d'un jardin secret qui peut correspondre à un investissement autour d'une de ces formes architecturales ou sur d'autres bases plus imaginatives. Je n'exclus ici aucune possibilité : d'un espace plus marqué par l'architecture aristocratique des villas créoles ou des grands domaines à un espace naturel totalement isolé sur les pentes et les escarpements de l'île de La Réunion, le long des fleuves ou dans les savanes du littoral de la Guyane.

L'observation des modes d'appropriation de l'espace habité des premiers temps à la période actuelle, laisse ainsi entrevoir de multiples possibilités d'émergence d'un habitat de type cabane ou cabanon, au sens métaphorique du terme (en position intermédiaire ou transactionnelle), qu'il s'agisse d'un retour à une nature imaginée ou une période de robinsonnade basée sur l'autoconstruction, d'une phase de liminarité ou d'une tentative de transgression de l'ordre social établi. Les résultats escomptés de nos enquêtes doivent mettre en scène une créolité inachevée, à l'image de ce bricolage que l'on retrouvera peut-être dans l'état d'esprit et les constructions propres au milieu cabanonier, une créolité qui ne peut être que le fruit d'une

recomposition des cultures d'origine (un modèle en miettes), une créolité qui s'exprime à travers des territoires moins bien circonscrits que ceux de ces cultures d'origine. Ces territoires sont des lieux de contre-culture ou des entre-lieux où s'effectuent continuellement de nouveaux contacts : des espaces interstitiels, des espaces hétérogènes, des territoires hybrides ou des espaces intermédiaires (Cherubini, 1999). En ce sens, le milieu cabanonnier se rapproche très directement du monde de vie créole. Et, inversement, le monde de vie créole aurait plusieurs des caractéristiques de l'état d'esprit cabanonnier : comme forme de résistance, de transgression, de compensation.

### **Sur l'architecture ordinaire ou mineure et quelques usages nouveaux des formes d'habitat vernaculaires.**

L'occupation plus ou moins anarchique de l'espace sur le littoral, l'aménagement des parcellaires privés comme des espaces occupés sans réels droits de propriété, relève-t-elle de l'appropriation symbolique et donne-t-elle lieu à l'expression d'une imagination collective vivante, au sens de P. Sansot, 1985 ? L'étude du mitage à La Réunion, c'est-à-dire du grignotage des espaces agricoles et naturels par un bâti officieux et désordonné, qui ne se confond pas avec un habitat spontané (Beraud et Dupuis, 1994), fait apparaître des distinctions intéressantes entre mitage de nécessité et mitage de luxe (celui des résidences secondaires en particulier), entre mitage traditionnel, positif, producteur historique, issu de la tradition de la société de plantation et mitage moderne, négatif, consommateur, néorural, issu de la départementalisation (Beraud et Dupuit, 1994).

La confrontation de ces différentes situations d'occupation de l'espace nous permet d'entrevoir des conceptions différentes de la densification de l'espace vécu et, éventuellement, des effets concrets de l'influence de cette imagination collective vivante sur le comportement bâtisseur de la population réunionnaise. On privilégiera ici quelques comportements plus directement issus de la poussée de la société de loisirs qui, comme en beaucoup d'endroits, provoque une sorte de retour à la nature, aux formes vernaculaires de l'habitat créole et qui constituent, de ce fait, autant d'images de la résistance à la dévernacularisation.

En Guyane française, on doit effectuer la même distinction entre un habitat spontané que l'on classe sous la rubrique habitat précaire et/ou logement insalubre et un habitat spontané relevant de la catégorie habitat traditionnel, sur des terrains qui ne relèvent pas de l'insalubrité et qui permettent une réelle expression culturelle de cette imagi-

nation collective vivante et l'expression du comportement bâtisseur de la population guyanaise. Cette attitude n'est en rien nouvelle. On a toujours assisté à ces dérapages verbaux ou écrits en ce qui concerne la description des formes d'habitat.

La description du village des Sinnamary en Guyane française faite par Louis-Ange Pitou, déporté en 1794 dans les savanes de l'Ouest, aborde ainsi la question de l'habitat traditionnel dans les sociétés créoles en termes peu élogieux pour le bâti et ses techniques de construction : le prétendu village qui donne le nom au canton est composé de douze à quinze mauvaises huttes, moins propres que les loges de nos sabotiers des grandes forêts, où résident sept ou huit créoles blancs à demi vivants comme la plupart des habitants de la Guyane (Pitou, 1807). Ces habitants sont en fait des Acadiens parfaitement intégrés, certes après de nombreuses péripéties, dans l'écosystème des savanes du littoral de la Guyane depuis 1765 qui forment une population de Petits-Blancs aux côtés de leurs voisins Amérindiens, des Galibi ou Kalina, non moins intégrés dans leurs villages traditionnels. L'habitat guyanais, celui des populations autochtones ou bien celui des populations transplantées (Blancs venus d'Europe ou d'Amérique, esclaves marrons, etc.) n'a bien entendu rien à voir avec les huttes de sabotiers des forêts européennes. Il s'agit de carbets à couverture végétale ou bien de cases édifiées à partir de structures en bois et de couvertures en bardeaux de bois, de murs en torchis sur treillis bois, sur plots ou sur pilotis (Mareau, 1985).

On pourrait également évoquer sommairement la description de l'habitat réunionnais faite dans la planche 19 du très sérieux *Atlas des DOM. 1. La Réunion* (1975) qui aboutit à la typologie suivante : Noirs et paillotes dans les Bas, Petits Blancs et cases en bardeaux dans les Hauts. Les formes vernaculaires de l'habitat créole ont pu être ainsi régulièrement malmenées par des observateurs à la plume trop facile ou bien, comme actuellement, qui pensent surtout bidonvillisation ou précarité, qui ne voient que de la tôle ondulée, des constructions anarchiques et une insalubrité permanente.

L'une des principales causes de l'édification de ces campements, cabanons ou cabanes temporaires a été dans ces sociétés créoles l'arrivée, parfois massive, de migrants venus renforcer une main d'œuvre servile ou contractuelle. Ainsi, à La Réunion, la communauté tamoule s'est-elle regroupée dans des camps et des logements sommaires mis à leur disposition par les grands propriétaires terriens que l'on appelait Kalbanons. Le camp Villèle, étudié par Jean Benoist (1984), dans les Hauts de l'Ouest, à Saint-Gilles-les Hauts, on sait que les engagés malgaches, africains, malais, indiens ont été hébergés près de la sucrerie dans le camp où ils ont dû construire leur case aux

parois de paille et au sol de taye bœuf (bouse de vache). Une autre forme d'accès au logement a été l'édification progressive de villages et de quartiers, en particulier à partir des années 1960, qui a conduit toute une frange de la population à abandonner ses cases en paille ou en bois pour se construire des cases en dur et voir progressivement les camps se transformer en quartiers-dortoirs pour une masse prolétarisée.

De son côté, Laurent Niollet (1999) qui vient de réaliser une étude sur les cases en bois sous tôle pour Ecomusée Salazie propose une autre typologie basée sur des oppositions et un reclassement des genres qui peut constituer un recensement des genres de maison, au sens proposé par Jean Cuisenier (1977) pour la constitution du corpus de l'architecture rurale :

- L'opposition case en bois (ou case créole)/case en dur qui marque l'opposition entre l'habitat traditionnel à ossature bois et l'habitat récent, moderne, en béton, qui nécessite de plus grands moyens financiers. La case en bois peut être indifféremment recouverte de tôle ou de bois. Le bardeau a une connotation relative au passé et à une position économique élevée.

- L'opposition case assise (ou sur cadre)/case piquée : marque l'opposition entre les maisons dont la base est posée sur un soubassement en béton (ou en pierre) et les pailotes, généralement avec les poteaux plantés en terre.

- L'opposition ti-case/case en bois : cette opposition est révélée par les habitants des cases construites au début du siècle, selon les modèles de cases en bardeaux, recouvertes de tôle, mortaisées et dont l'intérieur est recouvert de planches de bois.

- L'opposition ti case/grande case (ou *grosse case*, *case gros monsieur*, *gros zozo*, ou *de riches*) : cette opposition marque la position sociale de l'habitant plus que les matériaux utilisés. Les grandes cases se démarquent par leur forte volumétrie et par l'effort d'esthétique imposé par les éléments architecturaux. La case en bardeaux n'est pas systématiquement considérée comme grande case, bien qu'elle désigne une résidence de personnes fortunées.

- L'opposition toit pavillon (4 pans)/ toit tapénaque (2 pans) : cette opposition architecturale marque également la position sociale de l'habitant. Le toit pavillon est plus rare. Tapénaque est un nom d'origine malgache.

On doit également signaler que la dénomination case en tôle est, chez un certain nombre d'informateurs, plus facilement utilisée pour désigner l'habitat précaire, donc pour parler de l'habitat des plus démunis. Autrefois, la case en paille était l'habitation des plus pauvres, la tôle était réservée aux personnes qui sortaient du système



de l'habitat case en paille pour améliorer leur habitation (Pandolfi, 1998). Jean Benoist (1984) rapporte le témoignage de G.F., d'origine indienne, habitant Villèle, dont le père s'était mis en ménage dans le camp avec une créole... Pas marié, c'est pour ça que je porte le nom de ma maman... Ils ont construit une petite case en paille, ici même, à l'emplacement de celle qui me sert de cuisine. En ce temps-là, il n'y avait personne de ce côté du camp. C'était un grand bois ici, et il a défriché pour faire un petit emplacement. Il a planté du maïs autour et il a même eu quelques cabris.

Un autre type de typologie est proposé par le géographe Wilfrid Bertile qui fut également chargé, en 1983, par le gouvernement, de rédiger un rapport sur le logement dans les DOM (Bertile, 1984). Cette typologie se décline en périodes et par groupes ethniques ou ethno-culturels. Au cours de la période esclavagiste, les esclaves étaient dans les paillotes. Durant la période post-esclavagiste, les engagés indiens étaient eux aussi, comme on l'a évoqué plus haut, dans des paillotes misérables ou bien de longs bâtiments en dur : les camps. La maison de base est la case rectangulaire entourée d'un bouquet d'arbres. Elle est le plus souvent insalubre et sans confort (Bertile, 1994).

Le corpus à retenir pour notre analyse ne peut souffrir d'imprécision sur les quelques critères avancés pour apprécier l'ethno-esthétique (Christelle Robin) de l'appropriation spatiale et la forme vernaculaire et cet habitat spontané. Bien entendu, le bidonville peut probablement, lui aussi, nous livrer les secrets des grammaires génératives de l'espace habité comme Colette Petonnet a pu le démontrer à partir de l'espace du bidonville marocain. L'idée retenue ici est que les marges de l'habitat spontané peuvent être distinguées sommairement du point de vue de l'urgence accordée au besoin de relogement par les autorités.

Pour développer (en terme d'appropriation sociale et spatiale) un sentiment d'investissement imaginaire et identitaire autour d'une construction temporaire du type carbet ou cabanon de loisirs, de type cabanon de cuisine ou guetali, il faut une relative tranquillité d'esprit et un laps de temps suffisant pour que cet investissement puisse être, justement, un investissement réel, dans le monde de vie (*Lebenswelt*) social, matériel ou imaginaire. Laissons donc l'espace se structurer sans la pression permanente du rejet à la marge de l'espace policé de la ville ou des zones rurales (Hublin, 1992).

Il n'en demeure pas moins que, comme aux Antilles, depuis les années 1960, le phénomène essentiel est celui de la durcification. Les structures de la case restent inchangées, mais le bois est remplacé par le matériau en dur. Un élément resterait cependant favorable à la

persistance du vieux mode d'habiter : l'organisation topologique resterait inchangée (Bonniol, 1983).

### **L'espace vivant des formes d'habitat, des formes de loisirs et du tourisme domestique**

Dans ce cadre-là, il faut bien entendu distinguer l'habitat conçu comme obéissant à d'énormes contingences matérielles et sociologiques (camps, villages, etc.) de l'habitat relevant de ce que l'on pourrait appeler le loisir créateur. Nous privilégions du reste ici le plaisir de construire, de bricoler, le travail-à-côté ou le travail de loisir (F. Weber, 1989) pour mesurer le goût et l'appréciation de la nature, l'attachement à une forme architecturale, à travers des modes de l'appropriation de l'espace tels que la construction d'un carbet le long d'un fleuve en Guyane ou la construction d'une case en bois (cuisine ou autre) sur une parcelle habitée qui constitue en fait une seconde extension de la case principale. Dans ce dernier cas, on notera l'importance de la mise en scène du paysage par rapport aux voies de communication et à l'espace public (par rapport à la route essentiellement) et par rapport au jardin-décor qui délimite les espaces de réception de la case et les espaces de vie de la cour et de la cuisine (Follea et Gautier, 1994).

Le littoral réunionnais se densifie à l'intérieur de ce type de parcelle qui a pu être acquise, par exemple dans les lieux touristiques les plus fréquentés, au début des années 1970, et qui constitue désormais un bien immobilier d'une valeur respectable (voir le prix au mètre carré des villas en bord de mer pieds dans l'eau sur la côte ouest). L'amélioration qualitative du parc de logements est constante. Mais, en 1990, sur 157 853 résidences principales à La Réunion (recensement INEE, 1990), il reste encore 30 000 cases traditionnelles et 7462 habitations de fortune, soit respectivement 25 et 5 % des résidences principales (Bertile, 1994). En Guyane, sur 330285 résidences principales, 6000 logements insalubres (un nombre de 5700 est avancé plus loin) ont été dénombrés (recensement INSEE, 1990).

Si l'on écarte ici, provisoirement, le débat sur l'insalubrité et sur le traditionnel qui peut amener à l'affichage de données d'une telle précision, on peut en revanche observer que cette notion d'insalubrité permet de programmer des opérations de l'habitat insalubre d'une extrême précision. Ainsi, pour la seule ville de Cayenne où le nombre de logements insalubres est de 929 en 1990, de 1436 en 1995 et de 1685 en 1998 (estimation) pour des populations concernées qui sont respectivement de 2846 habitants en 1990, de 4135 habitants en 1995 et de 4830 habitants en 1998 (estimation), réparties dans sept zones

de localisation (Village Chinois, Eau Lisette, Suzini, secteur Baduel, N'Zilla, Centre-ville, Banlieue Sud), on peut programmer sur dix ans le renouvellement du parc en logements, en particulier, grâce à un programme exceptionnel d'éradication de l'insalubrité, au rythme de 310 logements par an et proposer des besoins en constructions neuves au rythme de 573 logements par an (DDE, *Charte de l'habitat de la région Guyane*, août 1997).

C'est également dans ce contexte d'insalubrité officielle que peuvent être appréciées les formes vernaculaires de l'habitat créole. Elles restent très présentes dans le paysage réunionnais et guyanais, comme résidu d'un habitat initial (paillotes, cases) ou formes évoluées de cet habitat initial. Nous ne présenterons ici que sous forme d'hypothèse un éventuel maintien de ces formes d'habitat en tant que poches de résistance à un urbanisme contesté. Mais il semble évident que l'éventualité d'une future reconstruction ou amélioration de ces cases (cabanes ou cabanons au sens des préoccupations des participants au colloque) les place sous l'emprise de la société des loisirs : il faut trouver le temps et l'argent pour reconstruire ou améliorer. Dans certains cas, leur maintien en l'état s'inscrit dans une fonction d'agrément propre aux classes populaires qui privilégient certaines formes de bricolage à un investissement plus coûteux. On rejoint alors une définition plus générale de la cabane en tant qu'espace transactionnel, espace intermédiaire ou transitionnel qui permet un contact avec le monde très souvent valorisé du temps longtemps. Sans aller jusqu'à s'enfermer dans les techniques archaïques de construction, le bricolage envisagé peut renvoyer à un attachement à des formes de construction qui furent mises en place aux débuts de la société d'habitation.

On peut avoir le sentiment de s'investir sur le plan identitaire autour de principes architecturaux qui renvoient à des formes de construction traditionnelles ou vernaculaires (carbets, cabanons, cuisines ou guetalis) et qui peuvent prendre une forme définitive (résidence principale améliorée, résidence secondaire, occupation illégale de terrains publics) ou temporaire (campements dans la forêt, le long des fleuves, aires de pique-nique, etc.). Ce qui paraît essentiel dans cette démarche, c'est la relation de l'habitat à la nature, un imaginaire de cette relation qui prendrait forme à travers une appropriation spatiale et sociale qui peut être déclinée à la fois à travers des expressions du tourisme domestique, comme à travers des modifications apportées à un espace habité.

Les sociétés créoles font l'objet d'un investissement important sur le plan symbolique autour de la thématique du marronage : l'histoire des esclaves qui arrivent à s'enfuir d'une habitation coloniale et qui retrouvent une liberté dans les espaces naturels qui entourent les

zones de colonisation. À la Réunion, la recherche de traces de l'habitat marron dans les cirques et les régions escarpées est menée tambour battant par des archéologues et des historiens-ethnologues qui tentent de reconstituer la quotidienneté de ces fugitifs qui sont devenus des héros populaires et qui incarnent la dignité retrouvée d'une population mise en esclavage sur les habitations du littoral. On reste attentif à la façon dont ces marrons ont pu vivre au contact de la nature dans des "cabanes" qui pouvaient être des grottes aménagées ou des paillotes relativement bien cachées dans un environnement non domestiqué.

L'appropriation des zones de pique-nique par les familles réunionnaises recouvre en partie cette nécessité de faire l'apprentissage d'un espace sauvage. Mais il faut établir une distinction immédiate entre le pique-nique traditionnel du temps-longtemps où le lien avec la nature est direct, avec un matériel de plein air réduit à peu de choses, fruit d'une astucieuse récupération (gonis, caisses de pétrole, etc.) et le pique-nique actuel qui donne lieu à une débauche d'énergie sur le plan du transport et de l'aménagement de l'espace : Le pique-niqueur ne ressemble pas à un Robinson se contentant d'un poisson grillé en bordure de plage, mais plutôt à un démenageur du dimanche qui aurait transporté sa maison en bordure de route (Florent, 1999). Le confort est devenu la norme : tables, transats, chaises pliantes, instruments de cuisine, et l'incourtournable bâche bleue. Celle-ci sert de paravent et reconstitue un espace privé au sein d'un espace public. Elle sert à construire une maison de fortune, une sorte de cabane qui correspondrait assez bien à ce souci d'ensauvagement ponctuel. Le feu de bois est aussi la norme, même si le charbon de bois permet de résister un peu mieux au vent et à l'humidité.

L'un des équipements touristiques les plus prisés est sans conteste le kiosque (photo 1), introduit par l'Office national des forêts (ONF) sur les aires de pique-nique en 1975, selon un modèle importé des Antilles-Guyane. Il y en a actuellement 250 recensés sur 180 sites aménagés, ce qui signifie que tous les dimanches, 250 familles au sens large peuvent disposer d'un kiosque ONF (Florent, 1999). Ce nombre paraît notoirement insuffisant à la vue du véritable rite de réservation qui s'est mis en place depuis quelques années pour avoir une bonne place avec une arrivée dès six heures du matin pour prendre d'assaut des kiosques ou des emplacements, ce qui éveille des luttes de pouvoir entre habitués et occasionnels des lieux. Vinciane Florent (1999) a également rencontré des pique-niqueurs qui reviennent au même endroit tous les dimanches : leur espace devient presque une seconde résidence (...). Le pique-niqueur s'approprie à un tel point son espace qu'il s'octroie presque des droits de propriété. La bâche bleue est alors

déployée pour former les murs d'autre type de maison de fortune. Le kiosque aménagé accueillera le même matériel du pique-niqueur et des groupes formés le plus souvent de plus d'une dizaine de personnes, de parents ou d'amis.



Photo 1 : La transformation d'un kiosque en cabane (Anse des Cascades, Sainte-Rose, La Réunion)

## Polyvalence des conceptions architecturales et des modes de vie

Une autre entrée pour notre corpus de données sur l'habitat vernaculaire consiste à prendre en compte des types de cabanes et de cabanons qui semblent eux-mêmes être issus d'une évolution de l'appropriation spatiale et sociale de la part de populations marginalisées ou socialement séparées du reste de la population. Ainsi le "Guétali" qui semble pourtant à l'opposé du cabanon du point de vue de l'ordonnement de l'espace et que l'on a pu introduire ou non sur une parcelle, en général en milieu urbain ou dans un bourg, selon le statut social de l'occupant, peut-il être malgré tout assimilé à un cabanon ? L'ethnologue Christian Barat (1941) le présente dans les termes suivants : le *gétali* (littéralement : Regarde-le !), situé à mi-hauteur du mur qui ceinture le jardin à l'avant de la maison, permet le regard de l'espace privé vers l'espace public ; c'est le plus souvent une terrasse, parfois surmontée d'une treille et dans certains cas un kiosque orné de dentelles et de balustres. C'est de là qu'autrefois, au temps des charrettes et des carrioles, les parents et les enfants se réunissaient pour observer le spectacle de la rue dans la fraîcheur du soir au parfum de jasmin. On en trouve encore, notamment à Saint-Denis et Hell-Bourg. Mais dans les zones résidentielles du littoral, ce guétali est parfois présent en bordure de terrain, donnant parfois sur la mer, aménagé pour le regard extérieur et l'accueil des visiteurs, mais comme extension de l'espace domestique vers l'espace naturel, parfois ensauvagé. Il est détourné en quelque sorte de sa fonction initiale de piédestal, associé au mur extérieur, pour remplir des tâches propres à la fonction d'accueil dans l'espace domestique, rattachées aux activités intérieures de la cour et aux rituels d'intégration dans ce même espace.

À l'autre extrémité de la hiérarchie sociale, dans ce que l'architecte-urbaniste Léon-Attila Cheyssial (1997) appelle l'entre-ravines, on va retrouver différents types de logements et de systèmes d'habitat : des petits locatifs associés à des jardins individuels en rez-de-chaussée, des jardins potagers, etc. C'est l'occasion de rappeler que la possession d'un bout de terre se traduit par la construction d'une case qui évolue avec le nombre de personnes qui peuvent éventuellement l'habiter. Mais à l'arrière de la case, on construisait également un bâtiment plus précaire que la case elle-même qui était divisé en quatre parties : une cuisine ou boucan, un parc à vaches, un parc à taureau de trait, puis, plus tard, à cabris, une remise ou magasin. Les extensions de la maison se font dans le jardin (cour de derrière) sous forme de varangues et de petites terrasses dans lesquelles il faudrait classer le guétali. La cour de devant sert à organiser la transition avec le dehors, à filtrer les visiteurs (Fauvre-Vaccaro, 1985).

L'articulation des espaces se fait selon un ordre traditionnel par rapport à l'accès, en général face à la demeure, mais aussi latéralement, lorsque le sol est un terrassement, par la cour d'accueil, salon et chambres, cuisine au bois (boucan), magasin, salle d bains, cabinet d'aisance autour de la cour domestique, poulailler et porcherie du fond (Guyot, 1985). In dispose d'une bonne quantité de règles d'appropriation de l'espace qui doivent aussi être déclinées selon la pratique religieuse des populations (par exemple, la religion tamoule, etc.).

En Guyane, la case traditionnelle que l'on retrouve désormais le long des routes et dans les petits bourgs du littoral est posée sur des plots. Elle est réalisée en bois avec des murs en torchis sur treillis bois. Les bardeaux de bois des couvertures à forte pente ont été partout remplacés par de la tôle ondulée (Moreau, 1985). Des logements sur pilotis de bois sont aussi construits dans les zones plus marécageuses. Le carbet est aussi une remise, un magasin ou un abri pour le matériel en milieu rural. Les ménageries dans les savanes de l'Ouest abritaient également des carbets. La case en bardeaux sur ces petites habitations, occupées à partir de 1765 pour accueillir des nouveaux colons devant former un établissement important (14 000 personnes avaient été recrutées en Europe), est conçue selon un principe que l'on qualifierait désormais d mixité : grandes cases, petits carbets, carbets, petites cases, etc. Il prend en compte le voisinage des Amérindiens et la nécessité pour l'époque de faire cultiver les terres par des esclaves d'origine africaine. La cabane ou le cabanon ont-ils leur place dans cette redistribution constante des formes d'habitat qui, pour la période très contemporaine, reste marquée par un redéploiement des couches aisées et des classes moyennes vers les zones résidentielles littorales des périphéries urbaines (pour Cayenne : Bourda, Zéphyr, Montjoly, Rémire, etc.) ?

Des enquêtes sur le terrain guyanais devraient confirmer la tendance observée ailleurs au développement d'une villégiature de type balnéaire qui prendrait place durant les fins de semaine et les jours de congé, sur les terrains des résidences principales des familles installées en bord de mer ou à proximité du littoral, sur les terrains des résidences secondaires des vieilles familles de Cayenne, avec un redéploiement très net des formes architecturales qui permettent ce contact assez direct avec la nature (carbet, petite case et la parodie des formes de sociabilité que l'on a pu décrire ailleurs comme idéal cabanonnier ou ensauvagement sporadique). Ce système est alors complémentaire de celui qui s'est développé autour des déplacements fluviaux ou en rivière : aller en week-end au carbet en famille ou entre amis, sur la Comté ou ailleurs, avec son canot, sa barque en alu (aluminium) et son moteur.

Le modèle d'analyse proposé pour l'expression des valeurs symboliques dans l'espace des loisirs ou des formes contemporaines d'appro-

priation de l'espace habité doit en définitive tenir compte de ces différentes règles, établies au fil des ans, puis de s'en écarter pour aborder les pratiques actuelles de la construction architecturale et de la densification de l'espace domestique comme de véritables réorganisations contractuelles de l'espace : sur la base de savoirs préalables qui définissent des territoires-référents, mais aussi de formes esthétiques qui s'expriment à travers une imagination collective vivante et qui marquent seulement quelques différences par rapport aux valeurs de la tradition. La proposition d'étudier les espaces des parcelles du littoral est également motivée par la poussée de la rurbanisation : un mitage au-delà des nécessités liées à l'habitat proprement dit. La présence du cabanon ou de la cabane, insérés dans le système culturel créole, n'implique pas une modification du rapport à l'espace naturel ou social, mais peut-être des relations nouvelles avec l'Autre, avec autrui et de nouveaux rapports entre la ville et la campagne. Il ne s'agit pour l'instant que de pistes de recherche explorées du point de vue du tourisme domestique et du point de vue de l'appropriation traditionnelle de l'espace.

## BIBLIOGRAPHIE

- Atlas des DOM, (1. La Réunion), 1975, Éditions du CNRS, Talence.
- BARAT C., 1994, *Manière d'habiter : la case créole*, in *Ville, habitat, aménagement*, Océan Éditions, Saint-André, 99-113.
- BENOIST J., 1984, *Paysans de La Réunion, Saint-Denis*, Fondation pour la recherche et le développement dans l'océan Indien.
- BERAUD S. et DUPUIT C., 1994, *Le mitage à La Réunion*, AGORAH, Saint-Denis.
- BERTILE W., 1984, *Le logement dans les DOM*. Rapport à Monsieur le premier ministre, La Documentation française, Paris.
- BERTILE W., 1994, *Le logement social dans la société réunionnaise*, in *Ville, habitat, aménagement*, Océan Éditions, Saint-André, 88-98.
- BONNIOL J.-L., 1982, De l'architecture créole. Tradition et créativité dans l'habitat rural martiniquais et guadeloupéen, *Études Créoles*, Vol. V, n°1-2, 69-81.
- BUISSERET D., 1980, *Histoire de l'architecture dans la Caraïbe*, Éditions caribéennes, Paris.
- COMAROFF J. et J., 1992, *Ethnography and the Historical Imagination*, Westview Press, Boulder.
- CHAUDENSON R., 1992, *Des îles, des hommes, des langues*, L'Harmattan, Paris.
- CHERUBINI B., 1997, L'émergence de secteurs intermédiaires en marge de la société de plantation : l'exemple des Acadiens en Guyane, *Études Créoles*, Vol. XXX, n°1, 91-114.
- CHERUBINI B., 1998, *Localisme, territoires et dynamiques identitaires*, in L. Turgeon, éd., *Les entre-lieux de la culture*, Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy, 57-82.
- CHERUBINI B., 1999, La créolisation socioculturelle à l'heure de la mondialisation : interculturelité, créolités, système monde, *Études Créoles*, Vol. XXII, n°1, 119-136.
- CHEYSSIAL L.-A., 1997, *Économie-famille à La Réunion*, Atelier Cheyssial, Saint-Denis.



- COMAROFF J. et J., *Ethnography and the Historical Imagination*, Westview Press, Boulder, 1992
- DEFOS DU RAU J., 1960, *L'île de La Réunion. Étude de géographie humaine*, Institut de Géographie, Bordeaux.
- DELAWARDE J.-B., 1980, *Promenade en Guyane avec les Indiens Galibi*, Tequi, Paris.
- FALASSI A. ed., *Time out of Time. Essays on the Festival*, University of New Mexico Press, Albuquerque.
- FAUVRE-VACCARO C., 1985, *Des cases et des couleurs à La Réunion*, Village Titan, Le Port.
- FLORENT V., 1999, *Mutations du pique-nique créole*, Saint-Denis, Observatoire du développement de La Réunion (document n°25).
- FOLLÉA B. et GAUTIER C., 1994, *Étude pour la valorisation des grands paysages de l'île de La Réunion (3 vol.)*, DDE, Saint-Denis.
- GAUVIN A., 1994, *Quartier 3 lettres, trente-cinq ans après...*, in *Ville, habitat, aménagement*, Océan Éditions, Saint-André, 45-48.
- GELY A., 1984, L'agriculture sur brûlis chez quelques communautés d'Amérindiens et de Noirs réfugiés de Guyane française, *JATBA*, 31, 1-2, 43-70.
- GUIOT F., 1985, Le quartier Saint-Bernard à Saint-Denis (Réunion), *Les Dossiers de l'Outre-Mer*, n°78-79, 93-107.
- HUBLIN A., 1992, "Marges urbaines et minorités ethniques. L'habitat marron en Guyane française", *Les Cahiers de la recherche architecturale*, n°27-28, 183-196.
- HURAUULT J., 1970, *Africains de Guyane. La vie matérielle et l'art des Noirs Régugiés de Guyane*, Éditions de l'ORSTOM, Paris.
- HURAUULT J., 1972, *Français et Indiens en Guyane*, UGE, Paris.
- JEUDY H.-P., 1990, Le malin génie d'un lieu réinventé, *Autrement, série mutations*, n°115, 50-55.
- MARIMOUTOU M., 1989, *Cabanons et danse du feu : la vie privée des engagés indiens dans les camps réunionnais du XIX<sup>e</sup> siècle* in C. Wanquet, éd, *Économies et sociétés de plantation à La Réunion*, Publications de l'université de La Réunion, Saint-Denis, 225-250.
- MAS J., 1994, *Des habitations à l'habitat : propos errants sur un foncier en tous ses états*, in B. Cherubini, éd, *Le monde rural à La Réunion*, L'Harmattan, Paris, 85-129.
- MOREAU J.-M., 1985, L'habitat d'hier et d'aujourd'hui en Guyane, *Les Dossiers de l'Outre-Mer*, n°78-79, 230-233.
- NIOLLET L., 1999, *L'habitation en bois-sous-tôle*, rapport d'enquête pour l'Écomusée de Salazie, mars 1999, s. l.
- PANDOLFI P., 1998, *Paillotes de Salazie*, rapport d'étude pour l'Écomusée de Salazie, août 1998, s. l.
- PETONNET C., 1968, *Ces gens-là*, Maspero, Paris.
- PITOU L.-A., 1807, *Voyage à Cayenne dans les deux Amériques et chez les anthropophages*, Paris.
- PRICE R., 1983, *First-Time : The Historical Vision of An Afro-American People*, The Johns Hopkins University Press, Baltimore.
- ROBIN C., 1992, *De l'ethno-architecture aux anthropo-logiques de l'espace. Introduction*, Les Cahiers de la recherche architecturale, n°27-28, 7-14.
- SANSOT P., 1985, *La France sensible*, Éditions du Champ Vallon, Seyssel.
- WATIN M., 1991, *Habiter, approche anthropologique de l'espace domestique à La Réunion*, Université de La Réunion (thèse de doctorat en anthropologie), Saint-Denis.
- WEBER F., 1989, *Le travail-à-côté*, Éditions de l'EHESS, Paris.



# Travaux de la Société d'Écologie Humaine

Directeur de la Publication : Nicole Vernazza-Licht

Déjà parus :

*L'homme et le Lac, 1995*

*Impact de l'homme sur les milieux naturels : Perceptions et mesures, 1996*

*Villes du Sud et environnement, 1997*

*L'homme et la lagune. De l'espace naturel à l'espace urbanisé, 1998*

*L'homme et la forêt tropicale, 1999*

Cet ouvrage trouve son origine dans les XI<sup>e</sup> journées scientifiques de la Société d'Écologie Humaine qui se sont déroulées les 25, 26 et 27 novembre 1999 à Perpignan. Elles ont été organisées avec la collaboration des organismes suivants :

- Direction de l'Environnement de la ville de Perpignan
- Équipe DESMID (Dynamiques Écologiques et Sociales en Milieu Deltaïque, CNRS-Université de la Méditerranée, Arles)
- IDEMEC (Institut d'Ethnologie Méditerranéenne et Comparative, CNRS-Université de Provence, Aix-en-Provence)
- Laboratoire Population Environnement, Université de Provence, Marseille

## SOCIÉTÉ D'ÉCOLOGIE HUMAINE

Case 71, Université Victor-Segalen/Bordeaux 2

146, rue Léo Saignat

33076 Bordeaux Cedex, France

*Les opinions émises dans le cadre de chaque article n'engagent que leurs auteurs.*

Ces journées et l'édition de l'ouvrage ont bénéficié du soutien financier de la Ville de Perpignan, de la DRAC Languedoc-Roussillon et du Conseil Régional PACA.

Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 2001

ISBN 2-9516778-1-2

ISSN 1284-5590

*Tous droits réservés pour tous pays*

© Éditions de Bergier

476 chemin de Bergier, 06740 Châteauneuf de Grasse

bergier@wanadoo.fr

**CABANES, CABANONS  
ET  
CAMPEMENTS**

**Formes sociales et rapports à la  
nature en habitat temporaire**

**Éditeurs scientifiques**

Bernard Brun, Annie-Hélène Dufour, Bernard Picon,  
Marie-Dominique Ribéreau-Gayon



2000

### **Contributions photographiques**

p.15	B.Brun
p.34	S.Sauzade
p.71 à 88	M-D Ribéreau-Gayon
p.89 à 108	J-P Loubes
p.123 à 132	Y.Brugière
p.133 à 144	C.Meynet
p.215 à 230	L.Nicolas
p.231 à 242	C.Claeys-Mekdade
p.257 à 268	Musée des Arts et Traditions Populaires de Moyenne Provence, Draguignan M.Heller, G.Roucaute, Inventaire Général Collection C.E.M.
p.269 à 284	J-M.Marconot
p.303	B.Chérubini
p.337	G.Lestage

Les noms des auteurs des photographies couleur apparaissent dans les cahiers séparés :

après page 160 : M.Hladik, M-D. Ribéreau-Gayon, E.Dounias

après page 192 : H.Pagezy, Y.Poncet

après page 256 : A-H.Dufour, L.Nicolas, A.Acovitsióti

après page 320 : A.Dervieux

Photographie couverture (D.Baudot Laksine) : cabanon à Opio

Photographie quatrième de couverture (E.Dounias) : Hutte-grenier tikar en cours de construction à proximité d'un champ de maïs. Les 2 niveaux de la hutte sont bien visibles : lieu de résidence à l'entresol, grenier au second niveau. Cette construction perdure plusieurs années.